



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, le 23 juin 2025

Concerne : Question concernant le manque d'arbres et de verdure dans la Cité de la sécurité sociale (et des mesures pour la protection et l'adaptation du climat dans les plans d'aménagements et le règlement des bâtisses)

Madame la Bourgmestre,

Contrairement aux visuels communicatifs et schémas directeurs du PAP Cité de la sécurité sociale, aucune verdure n'a été mise en œuvre du côté de la rue de Hollerich, avec un trottoir d'environ 1.000 m² (voir photos en annexe).

Je souhaite, en application à la loi communale et du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, soumettre les questions suivantes au Collège échevinal :

- **Sachant l'importance des espaces verts en période de crise climatique, pour quelles raisons aucune plantation d'arbres ni zone de verdure n'a-t-elle été réalisée sur cette grande surface ? Ne conviendrait-il pas de remédier à cette lacune a posteriori ?**
- **La mise en œuvre du projet « Cité de la sécurité sociale » n'étant pas encore entièrement achevée, quelles zones vertes y sont-elles concrètement prévues ?**
- **Comment le Collège échevinal garantit-il que les espaces verts présentés dans les dossiers et visuels des PAP soient réellement mis en œuvre dans la réalité ?**
- **Partagez-vous mon avis qu'il faut prévoir davantage d'espaces verts dans les PAP élaborés pour la Ville de Luxembourg ? Quelles actions concrètes sont entreprises en ce sens ?**
- **Depuis plusieurs années, une révision du règlement sur les bâtisses nous est annoncée, notamment pour permettre aux citoyen.nes de mettre plus facilement en œuvre des mesures de protection du climat et d'adaptation (comme les panneaux photovoltaïques, les pompes à chaleur, l'isolation ou encore le verdissement des bâtiments). Quand le Collège échevinal prévoit-il enfin de présenter ce texte ?**

Je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.



François BENOY
Conseiller communal déi gréng

Annexes

Extraits du PAG:

Plan d'Aménagement Général (PAG)

Étude préparatoire

Section 4 Schémas Directeurs
SD n°GA-03 « Cité de la sécurité sociale » à Gare

13 juin 2016

c – Localisation, programmation et caractéristiques des espaces publics

- » Pour la viabilisation de ce nouveau projet des surfaces sont nécessaires afin d'aménager une liaison pour la mobilité douce, la gestion de l'eau de ruissellement, un espace de détente de qualité et un espace public de type place ou placette.
- » Pour créer des espaces de rencontre attractifs dans le quartier le concept urbanistique doit prévoir des ouvertures de l'espace en surface sous forme de placette cernée par des constructions.



Source : BLK2, Böge Lindner K2 Architekten

Exécution:



Affiche de chantier:

